



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES FILIÈRES GRANDES CULTURES APPELLENT LES MINISTRES À REPRENDRE LA MAIN DE TOUTE URGENCE POUR SORTIR LES ENGRAIS DU CHAMP D'APPLICATION DU MÉCANISME D'AJUSTEMENT CARBONE AUX FRONTIÈRES

Le groupe de travail organisé ce jeudi par les services interministériels devait dégager des solutions pour répondre à la crise déclenchée par le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), qui avant même son application au 1^{er} janvier 2026, est à l'origine d'une nouvelle explosion du prix et d'un début de pénurie des engrais. Mais les acteurs des filières grandes cultures dénoncent un assemblage de mesures hétéroclites qui n'apporteront aucune solution à qui n'apportent aucune solution à la crise majeure qui se prépare.

Paris le 28 novembre 2025 - « Les solutions avancées aujourd'hui pour compenser les conséquences du MACF sur le prix des engrais ne sont rien d'autre qu'un pansement sur une jambe de bois ! Nous courons à une catastrophe annoncée dont beaucoup d'entre nous ne se relèveront pas ! » dénoncent les acteurs des filières grandes cultures.

Les pistes avancées par les équipes ministérielles en charge du dossier, ne répondent en rien au flou ubuesque de ce mécanisme imposé par la Commission européenne : calculs erronés du simple au double, données incertaines, taxe rétroactive au montant inconnu etc...

« Face aux multiples incertitudes techniques et financières engendrées par le MACF sur les engrais, les ministères ne peuvent prétendre à en atténuer les conséquences par un bricolage de mesures nationales alors qu'ils travaillent à l'aveugle ! C'est la copie qui doit être reprise à zéro au niveau européen avant qu'il ne soit trop tard ! » alertent les responsables des filières après avoir claqué la porte et appelé à rencontrer au plus vite les ministres concernés afin d'agir immédiatement à Bruxelles :

- Dans un premier temps : exiger le report immédiat du MACF sur les engrais pour garantir aux agriculteurs des engrais accessibles et la continuité des cultures en 2026
- Dans un second temps : supprimer définitivement les engrais du champ d'application du MACF pour rester cohérent avec les objectifs de souveraineté et de sécurité alimentaire en Europe

Sans action concrète dans les jours à venir, la situation déjà très critique, pourrait devenir explosive : le risque de pénurie et d'envolée des prix pour les producteurs aux trésoreries exsangues, pourrait alors faire vaciller l'ensemble de la production agricole européenne en quelques mois.

« La France doit prendre ses responsabilités face à l'obstination de la Commission ! Dans le contexte géopolitique actuel, une telle taxe revient à tirer une balle dans le pied de notre sécurité alimentaire » concluent-ils en rappelant que les engrais représentent une part très importante des charges des producteurs de grandes cultures alors que ces derniers enregistrent des résultats économiques négatifs pour la troisième année consécutive.

CONTACTS PRESSE :

AGPB : Hélène Milesi – helene.milesi@comfluance.fr - 01 40 07 34 27

AGPM : Guillaume LE HOAN - guillaume.le-hoan@agpm.com - 06 16 04 42 30

CGB : Carine MEIER - cmeier@cgb-france.fr - 06 27 05 23 80

FOP : Thibaut LEDERMANN - t.ledermann@fopoleopro.com - 06 50 69 20 08

La Coopération Agricole – Métier du Grain : Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77

NEGOA : Laura TUPINIER - tupinier@negoa.fr

UNPT : Guillaume LIDON - g.lidon@unpt.fr - 01 44 69 42 45

A PROPOS DE :



L'AGPB (Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales) agit pour défendre les valeurs et les intérêts des producteurs français de céréales à paille (blé, orge, avoine, seigle, sorgho...) Mobilisée au quotidien pour construire des solutions favorables à la compétitivité des exploitations céréalières, l'AGPB accompagne les céréaliers dans des transitions responsables. Les céréaliers de France rassemblés au sein de l'AGPB ont à cœur de relever les défis des transitions agricoles successives pour produire plus et produire mieux. www.agpb.fr



L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) est une association spécialisée de la FNSEA représentant les intérêts de la filière maïsicole française. Sa principale mission est la défense des producteurs et la valorisation du maïs dans toutes ses composantes (grain, fourrage, semences, doux et pop-corn) et de l'ensemble de ses débouchés auprès des instances françaises et européennes. Par son action, l'AGPM œuvre au quotidien pour que les maïsiculteurs, sur tous les territoires, puissent vivre le plus justement de leur métier. www.maizeurop.com/structure/agpm



La CGB (Confédération générale des planteurs de Betteraves) est une association spécialisée de la FNSEA. La CGB est un syndicat qui a pour rôle de défendre les betteraviers et la betterave sucrière française. www.cgb-france.fr/



La FOP (Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux) est une association spécialisée de la FNSEA. Elle représente les producteurs d'oléagineux (colza, tournesol, soja, lin oléagineux, olive...) et de protéagineux (pois, féveroles, lupins...). Sa mission est de représenter et défendre les intérêts de près de 120 000 producteurs répartis sur tout le territoire ainsi que la valorisation de leur production. www.fopoleopro.com



La Coopération Agricole - Métiers du Grain est la représentation unifiée de 195 coopératives qui réalisent plus de 70 % de la production de semences, de la collecte des céréales et des oléo-protéagineux en France et de l'approvisionnement des agriculteurs en intrants et produits de protection des plantes. www.lacooperationagricole.coop/filieres/grain



NêgoA est la fédération nationale des négociants agricoles. Elle représente les entreprises de négoce sur l'ensemble du territoire et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics français et européens. Acteur clé de la chaîne agricole, NêgoA accompagne ses adhérents face aux enjeux économiques, réglementaires et environnementaux, et contribue à la compétitivité et à la transition des filières. www.negoa.fr



L'UNPT (Union nationale des producteurs de pommes de terre) est une association spécialisée de la FNSEA qui représente et fédère les 17 000 producteurs de pommes de terre présents en France, sur l'ensemble des débouchés de la filière (frais, industrie, fécule). Elle est affiliée au Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne (COPA). www.unpt.fr